

**ÉTUDES DE RYTHMIQUE ET
D'ESTHÉTIQUE. DU RÔLE
DE L'E MUET DANS LA
VERSIFICATION FRANÇAISE**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649772179

Études de Rythmique et d'Esthétique. Du Role de l'e Muet dans la Versification Francaise by
Raoul de la Grasserie

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

RAOUL DE LA GRASSERIE

**ÉTUDES DE RYTHMIQUE ET
D'ESTHÉTIQUE. DU RÔLE
DE L'E MUET DANS LA
VERSIFICATION FRANÇAISE**

DU ROLE DE L'E MUET

DANS

LA VERSIFICATION FRANÇAISE

PAR

RAOUL DE LA GRASSERIE

Docteur en droit, juge au tribunal de Rennes.

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,

*Membre des Sociétés de Linguistique, de Statistique et de Législation
comparée de Paris, de la Société Orientale d'Allemagne,*

Membre correspondant de l'Académie de Législation de Toulouse,

Membre de la Société des Gens de Lettres,

Membre de l'Institut international de Sociologie.



PARIS

J. MAISONNEUVE, ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26
(Ci-devant 25, quai Voltaire).

1896

DU RÔLE DE L'E MUET DANS LA VERSIFICATION FRANÇAISE

Le rôle de l'*e muet*, comme celui de tous les autres *processus* est de plusieurs sortes : d'abord purement *mécanique*, il devient ensuite *fonctionnel*, et a enfin pour résultat de produire certaines *impressions* qui répondent à des *dispositions psychiques* ou qui les éveillent, dans ce dernier cas il devient *esthétique* et *stylistique*.

Nous aurons à l'anvisager dans ces divers rôles successifs ; le premier est plutôt du domaine de la *linguistique*, le second de celui de la *versification* ou du rythme du langage, le troisième, de celui de la *poésie*.

Comme ces différentes fonctions se tiennent, nous ne voudrions pas les diviser d'une manière trop tranchante. La clarté l'exige cependant et une analyse exacte et profonde est à ce prix.

Il n'est pas besoin de faire ressortir l'importance de l'*e muet* en français, non seulement dans le vers, mais dans la prose. Il y a peu de mots dépassant une syllabe qui n'en contiennent un. La moitié d'entre eux se termine par un *e muet*. En grammaire, dans les substantifs il caractérise le féminin, il le fait encore davantage dans l'adjectif, quoique ce ne soit là qu'un emploi indirect.

Mais il a surtout un effet qu'il importe de bien mettre en lumière. C'est lui qui donne à la langue française sa merveilleuse souplesse, cette qualité maîtresse qui n'a d'égale que la clarté. Le langage du paysan est raide et disgracieux parce qu'il supprime tous les *e muets*. Au contraire, celui de la personne lettrée est varié et harmonieux, tantôt lent, tantôt rapide, tantôt

dur et fort, tantôt plus doux, suivant ce que la pensée demande. D'où vient ce résultat étonnant? De l'existence de l'e muet. C'est le *ressort élastique* qui permet avec la même langue, de parler, au point de vue de l'effet, comme deux langues différentes, bien plus, comme cinq ou six langues dans la même. Il suffit pour cela de faire ressortir plus ou moins l'e muet, surtout lorsqu'il ne se trouve pas à la pause, et bien entendu, s'il ne doit pas être éliidé; on peut arriver jusqu'à le supprimer, et à partir de cette suppression, c'est-à-dire du point *zéro* l'élever à tous les degrés de développement. C'est ce qui n'existe autant dans aucune autre langue, quoique plusieurs le possèdent. Ce phonème est une des ressources de l'orateur. Veut-il, au milieu d'un mot ou d'une phrase, l'e plus muet, le supprime-t-il tout à fait? Son langage devient vif, un peu saccadé, énergique, ce qui se prête à l'expression de certains mouvements psychologiques. L'e muet laisse-t-il entendre un très léger son, l'âpreté du discours se détend; s'il augmente de volume, le calme entre en même temps de la pensée dans la parole. Enfin, s'il lui donne toute l'intensité dont il est capable, le langage devient de plus en plus élégant, rythmé. On peut distinguer un paysan ou celui qui l'a été d'un homme du monde par le développement qu'ils donnent à l'e muet; tous les deux le suppriment dans la conversation très familière, mais dans le langage soutenu le second seul pourra le rétablir. Il le restituera par degrés à sa volonté; il aura ainsi un langage cérémoniel. Cet effort peut aller jusqu'au pédantisme, c'est qu'alors on a forcé le ressort, malgré sa souplesse. Ce n'est pas tout; nous verrons que l'e muet, en s'éteignant soit à la pause, soit dans le cours de la phrase, laisse un vestige sur les consonnes ou les voyelles qui le précèdent. Ce vestige peut être détruit ou amplifié; le paysan ou l'illettré le supprimera toujours, d'où un langage monosyllabique et dur; le lettré avisé le conservera, l'amplifiera quelquefois, se servira de son demi-repos comme d'un tremplin pour attaquer plus vivement la syllabe sonore qui suit. Ainsi la langue française avec les mêmes mots devient un ressort qu'on peut sans cesse tendre, détendre, tendre encore ou à demi, ce qui lui donne une grande supériorité sur les langues rigides qui n'ont pas d'e muet ou qui n'en font pas le même usage.

Nous examinerons successivement dans cette étude : 1° la nature purement linguistique de l'e muet ; 2° sa nature rythmique ; 3° sa fonction rythmique ; 4° sa fonction poétique. En effet, la base de la rythmique est la linguistique, et tout phénomène de la versification a sa racine dans le langage ordinaire et dans la prose, c'est là que nous trouverons la clef de ce qui autrement resterait inexplicable. Cependant la nature rythmique est un peu différente, c'est le développement des principes trouvés dans la langue usuelle. La fonction rythmique est l'emploi de l'e muet à la constitution du vers et de la strophe, abstraction faite du sujet qui est traité. Enfin la fonction poétique est l'emploi de l'e muet à l'expression de sensations particulières. Nous terminerons par l'historique du rôle de l'e muet dans le vieux français, dans la poésie populaire, la poésie étrangère et les essais modernistes.

I. — Nature linguistique de l'e muet.

La plupart des langues n'ont que deux sortes de voyelles, au point de vue de l'accent, les *toniques* et les *atones*. C'est ce qui arrive dans toutes celles où il n'existe que l'accent d'élévation et non celui d'intensité, par exemple, en grec et en latin ; cet accent ne contenant pas d'*ictus* et ne renforçant pas la syllabe accentuée ne déprime pas ou déprime très peu les syllabes qui précèdent ou qui suivent. Aussi les voyelles *atones* restent des voyelles *claires*. Il en fut de même dans les langues germaniques, tant que l'accent d'élévation ne s'est pas converti en accent d'intensité.

Lorsque l'accent d'intensité naît, il exalte la voyelle de la syllabe accentuée, et en même temps déprime fortement celle atone, il la décolore, c'est ce qui est arrivé en italien et en espagnol. En Italien, l'o, l'a, l'e finaux subsistent, ils gardent leur intonation, mais deviennent très faibles ; en Espagnol, il en est de même, mais souvent la voyelle finale tombe entièrement. Il en est ainsi encore en Russe, mais la voyelle finale tantôt se conserve avec une prononciation faible, tantôt se détruit totalement, mais en laissant une trace sur la consonne précédente

qu'elle mouille et affaiblit. Si nous passons aux langues germaniques modernes, nous observons qu'en allemand la voyelle finale non seulement est souvent atone, mais devient muette, sans être supprimée, c'est l'*e* muet ; il se prononce toujours un peu, c'est donc plutôt l'*e* *sourd*. En anglais, l'*e* devient très souvent totalement muet, et alors rien ne le réveille, même pas l'action du rythme poétique ; il est définitivement mort.

En français, toutes les *inales* qui contenaient *a*, *o*, *e*, dans la langue latine, c'est-à-dire les *atones sonores*, sont devenues *muettes*, en ce sens qu'elles ne se prononcent pas du tout (au moins c'est l'*apparence*) si le mot suivant commence par une voyelle ou si elles se trouvent à la pause, et se prononcent très peu ou point, *ad libitum*, si elles sont suivies d'un mot commençant par une consonne. Dans le langage populaire, elles disparaissent, mais le langage soutenu, et surtout le langage rythmé, est un *réactif* qui les fait réapparaître, comme nous l'avons dit à propos de cet instrument de l'élasticité de la langue française.

L'*e* muet est mal dénommé ; ce n'est pas seulement, en réalité, un *e* rendu, suivant les cas, *muet* ou *sourd* ; c'est aussi bien l'*a*, l'*o*, l'*u*, etc., rendus tels ; dans *rose*, par exemple, venu de *rosa*, on pourrait plus exactement parler d'un *a* muet ; dans *spectacle*, l'*e* final est un *o* muet : *spetaculo*. Voilà quant à l'origine du phonème. Quant à sa nature, il n'a rien de commun avec l'*e* ; c'est un phonème spécial approchant du phonème : *eu*.

Il faut donc distinguer : 1° les voyelles *toniques* ; 2° les voyelles *atones*, mais *claires* ; 3° les voyelles *sourdes* ou *muettes* alternativement, confondues sous l'appellation *impropre d'e muet*.

Nous aurons à examiner dans le domaine linguistique : 1° le résidu de sonorité qui appartient à l'*e* muet, 2° la loi phonétique de la syllabe ouverte ; 3° la loi de compensation.

1°. — Résidu de sonorité.

Quelle est la *sonorité* qui reste à l'*e* muet ? Il faut distinguer suivant ses diverses situations.

S'il est précédé d'une double consonne, ou plus exactement de *deux consonnes* différentes et non suivi d'une voyelle commençant un autre mot, il a un son *sourd*, mais *complet*, s'appro-

chant du son d'*eu*. C'est ce qui arrive dans les mots : *épouvan-
table, admirable, spectacle*. Si l'on prononce ces mots correcte-
ment, il est impossible de ne pas faire entendre un *eu* sourd
complet. Il est vrai que l'habitude est de supprimer l'*e* muet,
et même que certaines personnes illettrées prononcent *admirab,
spectac, peup*. Mais une telle prononciation est tout à fait incor-
recte et inélégante. Il y a donc des cas où l'*e* muet n'est qu'un
e sourd dont la prononciation entière s'impose.

A côté de l'*e* sourd, existe l'*e* à moitié muet, ou plus exacte-
ment *tantôt muet, tantôt sourd*, suivant que le langage est plus
ou moins soutenu, comme dans ces mots : *heureuse paix*. Mais
ici il doit être beaucoup plus sourd que muet. Aucun homme
lettré ne le prononcera muet absolument. Pourquoi ? parce que
l'*e* se trouve entre deux syllabes toniques. Or celles-ci ne
doivent pas se suivre immédiatement, ou la tonicité de la pre-
mière se détruit. Il faut donc prononcer la syllabe atone in-
termédiaire, même quand elle serait muette, elle ne doit plus
être que sourde, ce qui est différent. La prononciation *heureux'
paix* est antirythmique.

Dans les mots : *le monde latin*, au contraire, on peut pronon-
cer l'*e* final de *monde*, soit comme muet, soit comme sourd.
Dans le premier cas, nous verrons s'il ne reste pas un vestige
de son. Dans le langage soutenu, il ne doit pas être muet, mais
sourd, parce que le mot suivant commence par une consonne,
ce qui rend l'*e* syllabique ; or, si l'on peut supprimer un phonème
on ne peut en thèse générale supprimer une syllabe ; en outre, il
n'est plus nécessaire pour empêcher les toniques d'être contiguës.

Cette suppression totale n'a lieu, même dans le langage lettré
et dans le rythme du vers, que si le mot suivant commence par
une voyelle, alors il y a élision. Le mécanisme de ce résultat se
justifie. La consonne qui précède l'*e* muet forme une syllabe
avec la voyelle du mot suivant ; la syllabe se trouvant remplie,
la phonétique du langage est satisfaite.

C'est à la *pause* que la nature de l'*e* muet est plus curieuse à
étudier, soit à la *demi-pause* (par exemple, celle de l'hémistiche),
soit à la *pause totale* (par exemple, celle de la fin des vers). Au
premier abord, il semble que l'*e* muet est absolument muet.
S'il en était ainsi, il n'existerait aucune différence réelle entre la

rime masculine et la rime féminine, entre l'*arsis* finale et la *thesis* finale en français, ce qui serait contraire à la sensation éprouvée. Nous aurons plus loin à rencontrer cette difficulté.

Ici nous observons, en général, au point de vue linguistique et non à celui rythmique. L'*e* muet à la fin d'une phrase est-il absolument muet ?

Non, seulement il a un son très faible, mais la consonne finale prononcée, et non suivie d'*e* muet, a le même, ce qui rétablit la difficulté. Dans le mot *mat* et dans le mot *rate*, par exemple, il est certain que ce dernier laisse entendre après le *t* un *son d'expiration*, mais ce n'est pas celui de l'*e* muet, c'est celui d'expiration du *t* lui-même, toute syllabe étant nécessairement ouverte et se terminant par une voyelle ou par un débris de voyelle : *ra-te* = *ra-t'*. Mais il en est de même du mot *mat*, qu'on prononce *ma-t'*. Nous verrons un peu plus loin que dans le français naturel il n'en est pas ainsi, que la consonne finale ne se prononce pas, à moins qu'elle ne soit suivie d'un *e* muet. Mais dans l'état actuel, il est difficile provisoirement de voir une différence quant à la prononciation directe de l'*e* muet. Il en est de même dans *mer* et *mère*, *amer* et *amère*, *fer* et *faire*, etc.

Dans tous les cas où l'*e* muet final ne se prononce pas, ou se prononce seulement comme son d'expiration de la consonne qui précède, on se demande quel effet produit l'*e* muet.

Nous allons le découvrir, mais il faut pour cela attaquer une autre partie de la linguistique où l'on démontre l'influence de la voyelle finale disparaissant sur la syllabe précédente.

Nous devons nous arrêter un instant, et noter les divers degrés de l'*e* muet, qu'on appellerait mieux la voyelle *alternativement sourde et muette*.

1^{er} degré : la dite voyelle n'est que *sourde*, elle se prononce entièrement : *admirable*, *délectable*.

2^e degré . elle est un peu *plus sourde* ; *cruelle guerre*, *heureuse paix*.

3^e degré : elle est *alternativement sourde ou muette*, suivant les besoins du discours : *une douce vertu*.

4^e degré : elle est ou semble *tout à fait muette* : *l'éloquence*.

Comme nous l'avons dit, dans le langage *familier*, l'*e* muet est bien un *e* muet ; dans le langage *soutenu*, il devient un *e* sourd ;